



CET ÉCRAN A ÉTÉ PARTAGÉ À PARTIR DE LA PRESSE+

Édition du 9 juillet 2021,
section DÉBATS, écran 7



MON CLIN D'ŒIL

STÉPHANE LAPORTE
COLLABORATION SPÉCIALE

« *L'important n'est pas d'assister, c'est les droits de télé.* »

— Les Jeux olympiques de Tokyo

CENTRES DE LA PETITE ENFANCE

IL EST TEMPS DE FAIRE FACE À LA TEMPÊTE

GENEVIÈVE BÉLISLE,
DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE, ET SEPT COSIGNATAIRES*

L'époque est propice aux prises de conscience.

C'est ainsi que, depuis le début de la pandémie de COVID-19, la société québécoise réalise à quel point le réseau des centres de la petite enfance (CPE) et de la garde en milieu familial régi par les bureaux coordonnateurs (BC) lui est essentiel, permettant aux parents de concilier travail et famille, tout en accompagnant pleinement le développement des jeunes enfants. Ce constat est aussi celui du gouvernement fédéral, qui a annoncé 30 milliards de dollars pour répondre aux besoins.

La pandémie aura aussi mis en lumière un problème important, ce qu'on a qualifié de « tempête parfaite », les deux pénuries : de places et de main-d'œuvre.

D'annonces en consultations, en passant par des révisions de processus, on se promet de tout faire pour répondre à la crise. On répète à quel point les CPE/BC sont incontournables, qu'il faut miser sur eux, qu'on a besoin d'eux. On les remercie.

Et jour après jour, le réseau tente l'impossible : répondre aux besoins des familles malgré le manque criant de personnel. Il lève la main pour mener des projets d'agrandissement, de développement de places. Il propose des avenues innovantes, sort des sentiers battus pour répondre à la demande, rapidement.

ET POURTANT, DANS LES FAITS

Pourtant, ce réseau, réclamé ici et copié ailleurs, continue de passer sous le radar.

Pourtant, quand vient le temps de donner le feu vert aux projets d'agrandissement, aux nouveaux développements, aux innovations proposées, on se bute à mille et une tracasseries administratives, à des refus obstinés, à des bureaucraties paradoxales, à des bâtons dans les roues, à des réponses ou des actions qui ne viennent pas.

Pourtant, on voit le gouvernement se fendre en quatre pour recruter, valoriser et mieux rémunérer des professionnels dans d'autres domaines, ajoutant, par les comparaisons inévitables, encore plus de pression sur le réseau.

Pourtant, on continue de développer à la pièce, sans réelle vision, faisant fi des préférences des parents, des constats scientifiques et économiques.

Et tant pis pour l'épuisement, l'écœurement, les départs aggravant la pénurie de main-d'œuvre, tant pis pour les projets de nouvelles places ralentis, pour les initiatives restées lettre morte. Tant pis pour les enfants, pour les familles.

UNE PRISE DE CONSCIENCE QUI MÈNE À L'ACTION

Oui, l'époque est propice aux prises de conscience, mais lorsque la maison brûle, il faut bien plus que seulement ouvrir les yeux : il faut agir, et vite.

Si la réforme du réseau des services de garde éducatifs est attendue cet automne, nul besoin d'attendre encore tous ces mois pour faire de ce réseau, enfin, une priorité collective dans les faits.

Ça commence par une volonté politique forte et assumée.

Si la société québécoise considère le réseau des CPE/BC comme essentiel, y œuvrer ne doit plus être un parcours du combattant, une tâche surhumaine, un défi exceptionnel. Permettez-nous, M. Legault, enfin – réellement – de déployer tout notre potentiel au bénéfice des enfants, des familles et du Québec.

* **Cosignataires** : **Julie Dalpé**, présidente du Réseau des services à la petite enfance de l'Est-du-Québec (RESPEQ) ; **Odette Lavigne**, directrice générale du Regroupement des centres de la petite enfance Côte-Nord (RCPECN) ; **Élyse Lebeau**, directrice générale de l'Association des cadres de la petite enfance ; **Francine Lessard**, directrice générale du Conseil québécois des services éducatifs à la petite enfance ; **Élise Paradis**, directrice générale du Regroupement des centres de la petite enfance de Québec et Chaudière-Appalaches (RCPEQC) ; **Claudette Pitre-Robin**, directrice générale du Regroupement des centres de la petite enfance de Montérégie (RCPEM) ; **Lucie Thériault**, directrice générale du Regroupement des centres de la petite enfance des Cantons-de-l'Est (RCPECE) et de la Mauricie et du Centre-du-Québec (RCPE 04-17)